

## **OBLIGATIONS DE LA DIRECTION DU CHANTIER ET DE LA FIRME DE POSE SELON SIA 753 (Édition 2002)**

### **Obligations de la direction du chantier**

- Mise à disposition d'un local que lon peut fermer à clé
- Se soucier de la température ambiante nécessaire
- Fournir la preuve avec procès-verbal du chauffage des supports chauffants

### **Obligations de la firme de pose**

- Tester le support, surtout les niveaux de hauteur par rapport aux autres parties de la construction
- Faire connaître le moment, quand le sol est praticable
- Fournir les modes d'emploi pour les soins des revêtements posés